NATIXIS
INVESTMENT MANAGERS

Communication publicitaire



ACTIONS

DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD

Investissez dans le monde de demain.

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

DNCA
INVESTMENTS

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients non professionnels au sens de la directive MIF2. Ceci est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au prospectus du fonds et au document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD

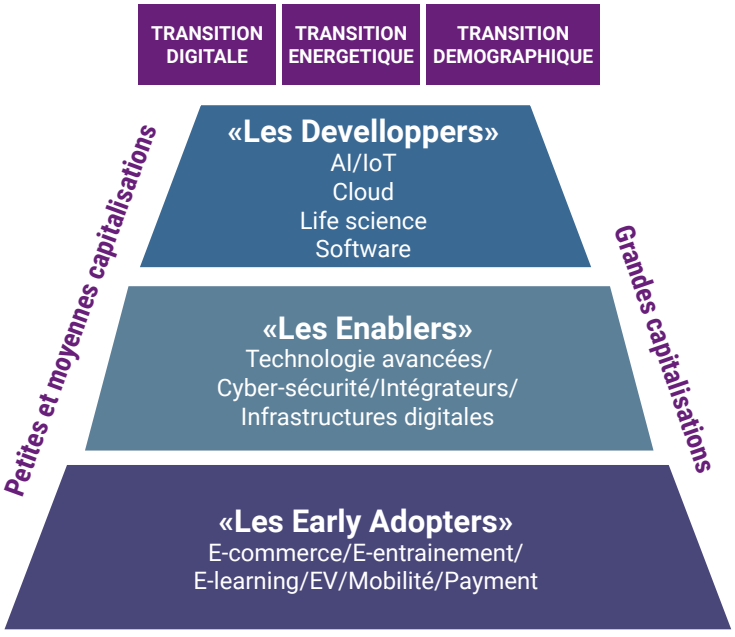
- Un fonds labellisé ISR (Investissement Socialement Responsable)
- Une approche thématique sur des secteurs qui bénéficient de la numérisation croissante et des innovations technologiques
- Un comité d'investissement dédié

voir définition page 4.

LA TECHNOLOGIE, MOTEUR DE L'ÉVOLUTION

Selon DNCA, la technologie est le moteur de l'évolution, apportant innovation et disruption. Aujourd'hui, les sociétés « Technologiques » sont plus responsables, renforçant la sécurité et la transparence dans leurs activités auprès de leurs clients et des parties prenantes.

Le fonds investit dans des sociétés qui bénéficient des tendances séculaires de croissance liées à la digitalisation croissante des industries et de la société, ouvrant ainsi de nouvelles opportunités de croissance. Cette expansion du marché est due à 3 grandes transitions : Digitale, Energétique et Démographique. Nous identifions ainsi 3 grandes catégories d'acteurs qui viendront les adresser avec un contenu technologique : « les développeurs », « les enablers » et « les early adopters », qui représentent des maillons indissociables de la chaine de valeur.



Source : DNCA Finance au 31/12/2020.
Ce graphique est fourni à titre d'illustration.

UN COMITE D'INVESTISSEMENT DÉDIÉ

Les décisions d'investissement sont prises de manière collective. Des comités sont organisés chaque semaine, permettant aux équipes de débattre des positions en portefeuille et de discuter de nouveaux cas d'investissement. Les membres de l'équipe Actions, formée de plus de 30 personnes, apportent également leur soutien, ce qui permet au comité d'examiner les opportunités tirées de la bibliothèque de recherche de l'équipe (~600 entreprises).

UNE APPROCHE QUALITE CROISSANCE RESPONSABLE

La stratégie d'investissement est conçue pour saisir les opportunités liées au développement technologique et à la digitalisation croissante des industries avec des technologies innovantes (exemple : transition énergétique ou enjeux démographiques).

Pour cela, les gérants mettent en place une démarche d'investissement active de type «Qualité Responsable GARP» (Croissance Qualité à Prix Raisonnable), basé sur une connaissance approfondie des secteurs et des entreprises, et une intégration systématique des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Les entreprises sélectionnées sont considérées par l'équipe de gestion comme des leaders locaux ou mondiaux sur le long terme et répondent ainsi aux critères extra-financiers liés aux enjeux de demain.

POINT D'ATTENTION DNCA Invest Global New World permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter **la durée de placement recommandée de 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment Managers International.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

2 QUESTIONS AUX GÉRANTS DE DNCA INVEST GLOBAL NEW WORLD





Cédric POINTIER *Valérie LEFEBVRE*

Pourquoi investir dans DNCA Invest Global New World ?

" La Transition Digitale qui était déjà en cours va continuer d'accélérer, impactant nos modes de vie, de consommation ou de travail. Mais au-delà de la Digitalisation, la technologie apporte aussi des solutions aux transitions Energétique et Démographique.

C'est cette propagation à de nouvelles industries qui entraîne l'émergence de nouvelles opportunités, de nouveaux business modèles, de nouveaux leaders et vient renforcer la croissance attendue pour ces sociétés.

Ce fonds bénéficie d'une équipe de spécialistes en Technologie qui a pour objectif de sélectionner des sociétés leaders afin de maximiser la croissance de la chaîne de valeur technologique. Cette sélection est réalisée grâce à des expertises diversifiées tant en matière de technologie que de géographie ou de taille de capitalisations.

Investir dans ce fonds labellisé ISR(1) permet d'avoir une exposition globale et diversifiée à des sociétés de Technologie qui redéfiniront le monde de demain. "

Comment sélectionnez-vous les titres sur lesquels vous décidez d'investir ?

" Les sociétés éligibles au fonds sont sélectionnées en fonction de leurs positions de leader sur leurs marchés, de leur capacité d'innovation et de leur positionnement dans la chaîne de valeur Technologique.

Chaque cas d'investissement est documenté par les analystes-gérants avec nos outils propriétaires de recherche et d'évaluation afin de juger de leurs qualités financières et extra financières. Pour chaque société, le cas d'investissement est débattu lors du comité d'investissement hebdomadaire.

Les idées d'investissement sont générées principalement au sein de l'équipe Technologie grâce aux rencontres avec les managements ou à la participation à des conférences. D'autres membres de l'équipe de gestion Actions au sens large peuvent également contribuer à la génération d'idée. Enfin, des sources externes sont aussi utilisées."

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion de l'OPCVM, fonds ISR, vise à rechercher, sur une durée minimale de placement recommandée de cinq ans, une performance en profitant des évolutions des marchés d'actions de toute zone géographique (y compris les pays émergents) qui bénéficient du phénomène de transformation digitale des industries et de la société. Dans ce cadre, le fonds met en œuvre une gestion active de conviction par une sélection des sociétés éligibles à la thématique d'investissement. Cette sélection repose sur la qualité de leader global ou local de ces sociétés sur leurs marchés respectifs, l'analyse de leurs fondamentaux économiques ainsi que sur l'intégration systématique de critères environnementaux, sociaux/ sociétaux et de gouvernance (ESG), tels que la consommation d'énergie, l'émission de CO2 ou encore les pratiques éthiques de la société. Ce Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, par exemple tels que définis par la classification de l'UE.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

PROFIL DE RISQUE

DNCA Invest Global New World n'est pas garanti : il existe un **risque de perte en capital**. Le fonds est soumis aux risques suivants : risque lié aux actions, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque lié aux petites et moyennes capitalisations, risque de taux , risque de change, risque de crédit, risque lié à l'investissement dans des pays émergents,risque lié aux instruments financiers dérivés et titres intégrant des dérivés, risque de contrepartie, risque ESG, risque lié aux obligations convertibles et obligations échangeables, risque lié au Stock Connect(1), risque de durabilité.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment managers International.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 3 4 **5** 6 7

(1) Connexion entre les marchés d'actions de Shenzhen et de Hong Kong.

** Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).*

EN SAVOIR +

	Part A2	Part I
Société de gestion	DNCA Finance	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV DNCA INVEST	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	5 ans	
Devise de référence	Euro	
Risque de perte en capital	Oui	
Date de lancement de la part	28 mai 2021	
Indice de référence	MSCI All Countries World Index, exprimé en euros, calculé dividendes nets réinvestis, et pris en cours de clôture. Calculé par Morgan Stanley Capital International (MSCI), l'indice MSCI All Countries World Index représente les principales capitalisations boursières des pays de l'O.C.D.E et des pays émergents. Les informations sur cet indice sont disponibles sur le site http://www.msci.com/equity. L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales et sociales telles que promues par le fonds.	
Classification SFDR	Article 8	
Proportion minimale : **- d'alignement à la taxonomie(1)** **- d'investissements durables**	 0% 20%	
Code ISIN	LU2217652812	LU2194926346
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, contrats d'assurance vie et de capitalisation référencés par le groupe BPCE	
Frais d'entrée(2) maximum	2 % acquis au réseau distributeur	Néant
Frais de sortie(2)	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.82% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,567 %	1.13% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'an dernier > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,10 %
Coûts de transaction	0.11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts supportés lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant effectif peut varier en fonction des volumes achetés et vendus.	
Commission de performance(3)	Aucune commission de performance ne s'applique à ce produit	20% de la performance positive, nette de tous frais, au-dessus du MSCI All Countries World Net Return avec High Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années.
Modalités de souscription et de rachat	Un millième de part, cours inconnu	
Souscription minimale initiale	Néant	200 000 €
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	12h	
Indicateur Synthétique de Risque(4)	1 2 3 4 **5** 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site. Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2217652812/detail (part A) et https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2194926346/detail (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC/DICI qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2217652812/detail (part A) et https://ngamdfr-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2194926346/detail (part I).**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. **(2)** Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. **(3)** La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée, est calculée selon une approche dite de « l'actif indicé », basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence qui sert l'assiette de calcul de la commission de surperformance. La Société de Gestion s'assure qu'au cours d'une durée de performance de cinq (5) ans maximum, toute sous-performance du Fonds par rapport à l'indice de référence soit compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. Une réinitialisation de la date et la valeur de départ de l'actif de référence de la performance sera mise en œuvre si une sous-performance n'est pas compensée et n'est plus pertinente au fur et à mesure que cette période de cinq ans s'écoule. **(4)** Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.dnca-investments.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site http://www.amf-france.org. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en février 2023.

DNCA Investments, une marque commerciale de DNCA Finance.

DNCA Finance - Société en commandite simple au capital de 1 634 319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 00-030 en date du 18 août 2000 – Siège social : 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non-indépendant au sens de la Directive MIFID 2. www.dnca-investments.com.

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 euros. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.